

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC CHAMPS SUR MARNE CC CARREFOUR AVENUE DES PYRAMIDES 77420 CHAMPS SUR MARNE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 €.

Monsieur Karim Dahoumane, représentant de la société 2K TAXI SASU S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 6 ALLEE DE LA ROCAILLE 93160 NOISY LE GRAND, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Dahoumane Karim
Nombre d'actions : 100
Somme versée : 100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 avril 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

[Signature]

JST141

Coraline HALLOUIN
Chargée d'affaires professionnels

C C Est
CHAMPS SUR MARNE
Avenue des Pyramides
77420 CHAMPS SUR MARNE

[Signature]



